

IMPLANET lance son introduction en bourse sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris

**Augmentation de capital d'un montant maximum de 14,5 M€
Fourchette indicative de prix : entre 6,08 € et 7,42 € par action
Période de placement du 6 au 18 novembre 2013**

Paris, le 6 novembre 2013 – IMPLANET, société de technologies médicales spécialisée dans les implants vertébraux et les implants de chirurgie du genou, annonce le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris.

IMPLANET s'introduit en bourse pour faire de son implant innovant un futur succès mondial

- Une plateforme d'expertise en orthopédie générale taillée pour la croissance ;
- Une véritable innovation de rupture en chirurgie du rachis offrant des résultats supérieurs aux implants traditionnels ;
- Un marché mondial potentiel de plus de 2 milliards de dollars¹ ;
- Un implant solidement protégé par plusieurs familles de brevets internationaux et homologué dans 80% des pays² (Marquage CE, Approbation FDA) ;
- Un implant déjà remboursé et économiquement pertinent pour les systèmes de santé.

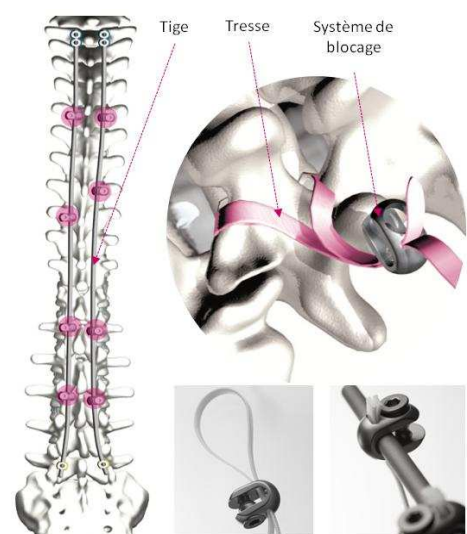
JAZZ, la nouvelle génération d'implants vertébraux

JAZZ est un implant, plus simple et plus performant que les techniques traditionnelles pour le traitement de scolioses sévères et des patients atteints d'ostéoporose. JAZZ permet de réduire la durée des opérations en offrant aux chirurgiens un apprentissage rapide pour un cycle d'adoption court.

Un implant offrant des améliorations tangibles par rapport aux implants traditionnels

L'utilisation de JAZZ en fusion vertébrale offre aux chirurgiens de meilleurs résultats cliniques qu'avec la pose d'implants traditionnels (vis et crochets). Du fait de sa conception, JAZZ permet également une réduction significative de la durée des chirurgies grâce à une grande simplicité d'utilisation.

JAZZ repose sur une technologie permettant d'encercler la partie postérieure de la vertèbre avec une tresse puis de la fixer grâce à un système de blocage lui-même « clippé » à une tige d'union, permettant de fusionner les vertèbres entre elles.



Vidéo de démonstration

<http://www.implanet-invest.com/video-jazz-27>

^{1 2} Source : i-Data, Société

IMPLANET s'introduit en bourse sur NYSE Euronext à Paris pour financer sa croissance et soutenir le développement mondial de son implant JAZZ

L'introduction en bourse de IMPLANET sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, à travers une augmentation de capital, est destinée à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer ses opérations et plus particulièrement :

- **L'accélération des développements commerciaux de la gamme d'implant Jazz**
 - **Le développement commercial aux Etats-Unis** de JAZZ, par le recrutement de forces commerciales et marketing animant le réseau croissant de partenaires commerciaux de IMPLANET et la coordination des programmes marketing américains ;
 - **Le développement du marketing et des études cliniques utilisant JAZZ** venant en soutien des efforts commerciaux de IMPLANET afin (i) d'accélérer l'adoption de JAZZ dans les cas de grande déformation pour lesquelles les implants à tresse bénéficient déjà d'une littérature clinique abondante et où JAZZ a pour objectif de s'imposer rapidement comme l'implant à tresse de référence (ii) d'étendre l'utilisation de JAZZ dans les chirurgies du rachis dégénératif qui correspond à une opportunité de marché de 1,3 milliard de dollars ; et
- **Des développements en R&D et le renforcement des fonctions qualité et réglementaire notamment pour le marché des Etats-Unis**, essentiellement afin d'étendre la gamme d'implant JAZZ pour s'adresser à des segments de marché plus spécifiques (autres tailles de tiges, procédures de chirurgie minimalement invasives) et dans une moindre mesure afin de poursuivre la croissance sur la gamme d'orthopédie générale, notamment pour les chirurgies du genou ;
- **Les besoins en fonds de roulement de IMPLANET ainsi que le remboursement des échéances de ses emprunts et plus généralement de tous ses engagements financiers** qui seront assurés à termes par la croissance anticipée des ventes des produits de la société (notamment de JAZZ ainsi que de sa gamme genou).

En outre, le statut de société cotée devrait permettre à IMPLANET de bénéficier d'une plus grande visibilité sur ses marchés, un facteur non négligeable lors des négociations industrielles et commerciales avec les acteurs majeurs de l'industrie des dispositifs médicaux.

Modalités de l'offre

Structure de l'offre

Il est prévu que la diffusion des actions offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ouvert** » ou l'« **OPO** ») ;
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels et, au sein de l'espace économique européen, à des investisseurs qui acquièrent ces valeurs pour un montant total d'au moins 50.000 euros par investisseur ou d'au moins 100.000 euros si l'État membre a transposé la directive prospectus modificative, en France et hors de France (excepté aux États-Unis d'Amérique) (le « **Placement Global** »).

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10 % du nombre total d'actions offertes avant exercice éventuel de l'Option de Surallocation.

Fourchette indicative de prix

La fourchette indicative de prix est fixée entre 6,08 euros et 7,42 euros par action offerte (le « **Prix de l'Offre** »).

Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la fourchette ou en cas de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera réouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué de presse signalant cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse.

Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix ou la fourchette indicative de prix pourra être modifiée à la baisse (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).

Nombre d'actions offertes

1.481.482 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par voie d'offre au public, pouvant être porté à un maximum de 1.703.704 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de la clause d'extension et porté à un maximum de 1.959.259 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

Montant brut de l'opération

Environ 10,0 millions d'euros, sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre, soit 6,75 euros, pouvant être porté à environ 11,5 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et environ 13,2 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

Montant net de l'opération

Environ 8,3 millions d'euros, sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre, soit 6,75 euros, pouvant être porté à environ 9,7 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et environ 11,3 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

Les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 1,7 million d'euros, en l'absence d'exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

Engagements de souscription

Les sociétés Cofa-Invest, Wellington Partners Ventures III Life Science Fund L.P. et Wellington Partners Ventures III Life Science Network Fund L.P. ainsi que plusieurs fonds d'investissement gérés par Auriga Partners, Seventure Partners, CM-CIC et Edmond de Rothschild Investment Partner, se sont engagés à placer des ordres de souscription pour un montant total de 2,0 millions d'euros, soit 20% du montant brut de l'Offre (hors exercice de la clause d'extension et de l'option de surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,75 euros), étant précisé que ces ordres pourraient être réduits au même titre que les ordres des autres investisseurs en fonction de la demande.

Engagement d'abstention de la Société et engagements de conservation des actionnaires

Engagement d'abstention de la Société : 180 jours

Engagements de conservation des actionnaires :

- Actionnaires historiques : 180 jours
- Actionnaires financiers : 270 jours
- Principaux managers, salariés et administrateurs : 365 jours

Calendrier de l'opération

5 novembre 2013	<ul style="list-style-type: none">• Visa de l'AMF sur le Prospectus
6 novembre 2013	<ul style="list-style-type: none">• Avis de NYSE Euronext relatif à l'ouverture de l'OPO• Ouverture de l'OPO et du Placement Global
18 novembre 2013	<ul style="list-style-type: none">• Clôture de l'OPO à 18 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet• Clôture du Placement Global à 18 heures (heure de Paris)
19 novembre 2013	<ul style="list-style-type: none">• Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension• Diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'Offre, le nombre définitif d'Actions Nouvelles et le résultat de l'Offre• Avis de NYSE Euronext relatif au résultat de l'Offre• Début de la période de stabilisation éventuelle
22 novembre 2013	<ul style="list-style-type: none">• Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
25 novembre 2013	<ul style="list-style-type: none">• Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris
19 décembre 2013	<ul style="list-style-type: none">• Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation• Fin de la période de stabilisation éventuelle

Modalités de souscription

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 18 novembre 2013 à 18 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par le Chef de File Associé et Teneur de Livre au plus tard le 18 novembre 2013 à 18 heures (heure de Paris).

Codes d'identification des titres IMPLANET

- Libellé : IMPLANET
- Code ISIN : FR0010458729
- Mnémonique : IMPL

Intermédiaires financiers et conseils



ODDO & CIE

Chef de File Associé et Teneur de Livre



DSF MARKETS

Chef de File Associé



Conseil de la Société

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 5 novembre 2013 sous le numéro n° 13-586 (le « **Prospectus** »), composé du document de base enregistré le 1^{er} octobre 2013 sous le numéro I.13-045 (le « **Document de Base** ») et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès de IMPLANET (Technopole Bordeaux Montesquieu, Allée François Magendie, 33650 Martillac) ainsi que sur les sites Internet de la société (www.implanet.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Facteurs de risque

IMPLANET attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base enregistré par l'AMF et plus particulièrement sur le facteur de risques « risques de liquidité » figurant à la section 4.7.4 de ce même document, ainsi que la section 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » figurant dans la note d'opération. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière et les perspectives de la Société.

A propos de IMPLANET

Fondée en 2007, basée près de Bordeaux, IMPLANET est une société de technologies médicales fabriquant des implants haut de gamme destinés à la chirurgie orthopédique. Son produit phare, l'implant de dernière génération JAZZ, est destiné à améliorer le traitement des pathologies rachidiennes nécessitant une intervention de fusion vertébrale. La plateforme d'orthopédie éprouvée de IMPLANET, reposant sur une parfaite maîtrise de la traçabilité de ses produits, lui confère une capacité avérée à valoriser cette innovation. Protégé par 4 familles de brevets internationaux, JAZZ a obtenu l'autorisation réglementaire 510(k) de la Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis et le marquage CE. IMPLANET emploie 33 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 6,6 millions d'euros en 2012.

Plus d'informations sur www.implanet.com

Contacts

IMPLANET

Ludovic Lastennet

Directeur Général

Tél. : 05 57 99 55 55

investors@implanet.com

NewCap.

Relations Investisseurs & Communication Financière

Florent Alba / Pierre Laurent

Tél. : 01 44 71 94 94

implanet@newcap.fr

Relations Presse

Nicolas Mérigeau

Tél. : 01 44 71 94 98

implanet@newcap.fr

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions IMPLANET dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En particulier :

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions, ou toute autre valeur mobilière, de IMPLANET ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de IMPLANET n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et IMPLANET n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace économique européen (la « Directive Prospectus »). S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par IMPLANET d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres autre que la France. En conséquence, les actions IMPLANET ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par IMPLANET d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Ce communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005* (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations etc.* ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué est destiné uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Tout investissement ou activité d'investissement auquel se rapporte le présent communiqué est accessible uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par les Personnes Habilitées.

Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le prospectus de la Société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels IMPLANET est présente.

ODDO & Cie, agissant en qualité d'agent stabilisateur, ou tout établissement agissant pour son compte, pourra, sans y être tenu, et avec faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours à compter de la date de fixation du prix de l'Offre, soit, selon le calendrier indicatif, du 19 novembre au 19 décembre 2013 intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions IMPLANET, dans le respect de la législation et de la réglementation applicables et notamment du Règlement (CE) n°2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions IMPLANET et sont susceptibles d'affecter leur cours.

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS
Visa n° 13-586 en date du 5 novembre 2013 de l'AMF

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d' « Éléments », qui sont présentés en cinq sections A à E et numérotées de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Éléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Tous les Éléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Éléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Éléments donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concerné. Dans ce cas, une description sommaire de l'Éléments concerné figure dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

Section A – Introduction et avertissement		
A.1	Avertissement au lecteur	<p>Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus.</p> <p>Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p>
A.2	Consentement de l'émetteur	Sans objet
Section B – Informations sur l'émetteur		
B.1	Dénomination sociale et nom commercial	<ul style="list-style-type: none"> - Dénomination sociale : Implanet S.A. (la « Société ») ; - Nom commercial : « Implanet ».
B.2	Siège social / Forme juridique / Droit applicable / Pays d'origine	<ul style="list-style-type: none"> - Siège social : Technopole Bordeaux Montesquieu, Allée François Magendie, 33650 Martillac ; - Forme juridique : société anonyme à conseil d'administration ; - Droit applicable : droit français ; - Pays d'origine : France.
B.3	Nature des opérations et principales activités	<p>Implanet est une société fabriquant des implants destinés à la chirurgie orthopédique dont la mission a été d'identifier, concevoir et fabriquer des innovations majeures dans les segments les plus opportuns de l'orthopédie (aspects logistiques, genou, implants innovants dans le rachis). La Société commercialise ses produits dans le monde entier et a réalisé un chiffre d'affaires de 6,6 M€ en 2012.</p> <p>Historiquement, la Société a développé une gamme d'orthopédie générale pour</p>

		<p>les chirurgies des genoux et les prothèses de hanche notamment. L'ensemble des domaines d'expertise de la Société, de la conception à la gestion de la chaîne industrielle et jusqu'aux processus de gestion de la qualité et des affaires réglementaires, a été pensé de manière novatrice autour de la technologie Beep N Track. Cette technologie a été cédée au leader mondial de la logistique hospitalière, GHX, en 2011, la Société conservant une licence d'utilisation gratuite.</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Gamme « Genou » : <ul style="list-style-type: none"> - Madison : Madison est une gamme complète de prothèses de genoux (prothèses cimentées ou non-cimentées avec revêtement en hydroxyapatite, plateaux tibiaux fixes et mobiles, inserts postérieurs stabilisés ou ultra congruents). Cette gamme permet de réaliser toutes les techniques chirurgicales conventionnelles. - Twist : Twist est une gamme composée de vis d'interférences et de fixation externe à tresse qui a été conçue pour permettre toutes les techniques chirurgicales pratiquées par les chirurgiens spécialistes dans la réparation des ruptures ligamentaires du genou. Ces produits ne nécessitent pas d'instrumentation spécifique. ii. Gamme « Hanche » : Cette gamme est particulièrement adaptée aux pratiques chirurgicales des chirurgiens de « l'école française » et constitue un complément pertinent à la gamme « Genou » de la Société iii. Gamme « Rachis » : La gamme « Rachis » est une gamme complète d'implants rachidiens (vis mono-axiale et poly-axiale, tiges, crochets, instruments de pose associés) et de cages intersomatiques. <p>Depuis 2013, Implanet est en phase de lancement commercial en Europe et aux Etats-Unis d'un implant à tresse de dernière génération destiné à améliorer le traitement de pathologies rachidiennes nécessitant une fusion vertébrale. Ce produit, Jazz, complète l'arsenal de produits utilisés habituellement tels que les vis pédiculaires et les crochets et a déjà été utilisé dans plus de 144 chirurgies, représentant la pose de 831 Jazz.</p>
<p>B.4a</p>	<p>Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité</p>	<p>Depuis la fin du dernier exercice clos, la Société a réalisé le lancement de son produit Jazz aux Etats-Unis. Ce lancement, rendu possible par l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché par la Food and Drug Administration fin 2012, a été réalisé dans un temps très court puisque le 1^{er} semestre 2013 a vu la création d'une filiale américaine, Implanet Inc., l'obtention des autorisations d'importation sur le territoire fédéral, la formation des agents commerciaux (d'ores et déjà 3 contrats signés pour la Floride et la Côte Ouest) et les 1^{ères} poses dès le mois de juin 2013. Depuis ces premières poses, cinq établissements de soins américains ont pratiqué des opérations avec Jazz.</p> <p>En dehors des Etats-Unis, la Société a également lancé le produit par l'intermédiaire de distributeurs en Grèce, Belgique, Australie, Italie et Royaume-Uni et a poursuivi ses efforts de commercialisation en direct en France.</p> <p>Plus de 800 Jazz ont été posés lors de chirurgies en France et aux Etats-Unis. Ce nombre est plus difficile à estimer dans les autres pays où ce sont les distributeurs qui gèrent la relation avec les hôpitaux, la Société n'a donc pas une vue exhaustive du nombre d'implants Jazz posés.</p> <p>Par ailleurs, la Société a reçu de la Food and Drug Administration (FDA) le 25 septembre 2013 l'extension de l'enregistrement de ses gammes rachis, dont Jazz, aux indications pédiatriques (os non matures). Ceci permet donc à la Société de commercialiser ses produits dans toutes les indications pour lesquelles son concurrent et plus généralement les implants classiques de fusion sont approuvés aux Etats-Unis.</p> <p>Le chiffre d'affaires du Groupe pour 9 mois d'activité au 30 septembre 2013</p>

		<p>s'élève à 5,0 M€ correspondant à une croissance de 12,2% par rapport à l'année dernière (hors refacturation GHX).</p> <p>Il convient de noter que la Société a opéré un changement de canal de distribution sur un client au cours du 1er semestre 2012 (auparavant en direct et désormais au travers d'un distributeur) qui a conduit à un abaissement du niveau de marge brute donc de chiffre d'affaires. L'impact de ce changement sur la période est estimé à environ 314 K€ de chiffre d'affaires en moins. A canal de distribution comparable, la hausse du chiffre d'affaires relative uniquement à la commercialisation d'implants au 30 septembre 2013 par rapport au 30 septembre 2012 aurait été supérieure à 19%.</p>																																				
B.5	Groupe auquel l'émetteur appartient	La Société possède une filiale à 100% aux Etats-Unis, Implanet America, Inc..																																				
B.6	Principaux actionnaires	<p>Actionariat</p> <p>A la date de visa sur le présent Prospectus, le capital social de la Société s'élève à 4.433.406 euros divisé en 2.955.604 actions de 1,50 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées.</p> <p>Situation de l'actionariat à la date de visa sur le présent Prospectus sur une base non diluée :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre d'actions</th> <th>% du capital et des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fondateurs et investisseurs historiques</td> <td>626,038</td> <td>21.18%</td> </tr> <tr> <td>Seventure Partners</td> <td>300,475</td> <td>10.17%</td> </tr> <tr> <td>Cofa-Invest</td> <td>125,664</td> <td>4.25%</td> </tr> <tr> <td>Auriga Partners</td> <td>473,856</td> <td>16.03%</td> </tr> <tr> <td>EDRIP</td> <td>494,830</td> <td>16.74%</td> </tr> <tr> <td>CM-CIC Capital Privé</td> <td>349,568</td> <td>11.83%</td> </tr> <tr> <td>Wellington Partners Venture Capital</td> <td>494,831</td> <td>16.74%</td> </tr> <tr> <td>Kreos Capital IV (Expert Fund) Limited</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td>Investisseurs financiers</td> <td>2,239,224</td> <td>75.76%</td> </tr> <tr> <td>Mandataires sociaux, salariés et consultants</td> <td>90,342</td> <td>3.06%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>2,955,604</td> <td>100.00%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Aucun actionnaire ne détient le contrôle de la Société.</p>		Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Fondateurs et investisseurs historiques	626,038	21.18%	Seventure Partners	300,475	10.17%	Cofa-Invest	125,664	4.25%	Auriga Partners	473,856	16.03%	EDRIP	494,830	16.74%	CM-CIC Capital Privé	349,568	11.83%	Wellington Partners Venture Capital	494,831	16.74%	Kreos Capital IV (Expert Fund) Limited	-	-	Investisseurs financiers	2,239,224	75.76%	Mandataires sociaux, salariés et consultants	90,342	3.06%	Total	2,955,604	100.00%
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote																																				
Fondateurs et investisseurs historiques	626,038	21.18%																																				
Seventure Partners	300,475	10.17%																																				
Cofa-Invest	125,664	4.25%																																				
Auriga Partners	473,856	16.03%																																				
EDRIP	494,830	16.74%																																				
CM-CIC Capital Privé	349,568	11.83%																																				
Wellington Partners Venture Capital	494,831	16.74%																																				
Kreos Capital IV (Expert Fund) Limited	-	-																																				
Investisseurs financiers	2,239,224	75.76%																																				
Mandataires sociaux, salariés et consultants	90,342	3.06%																																				
Total	2,955,604	100.00%																																				

B.7 Informations financières historiques clés sélectionnées

Bilans simplifiés

Bilans simplifiés en euros Normes IFRS	31/12/2012 audité	31/12/2011 audité	31/12/2010 audité	30/06/2013 ayant fait l'objet d'un examen limité	30/06/2012 6 mois (1)
TOTAL ACTIF	11 771 992	16 716 805	11 770 669	11 871 845	14 167 251
Actifs non courants	3 747 875	2 548 738	1 651 791	3 162 930	3 171 194
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	<i>923 507</i>	<i>268 923</i>	<i>100 689</i>	<i>834 737</i>	<i>581 061</i>
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>2 489 380</i>	<i>2 248 279</i>	<i>1 522 617</i>	<i>1 993 188</i>	<i>2 408 596</i>
<i>dont autres actifs financiers non courants</i>	<i>334 988</i>	<i>31 536</i>	<i>28 485</i>	<i>335 004</i>	<i>181 536</i>
Actif courants	8 024 117	14 168 067	8 810 098	8 708 915	10 996 057
<i>dont stocks</i>	<i>5 114 358</i>	<i>4 382 783</i>	<i>5 564 634</i>	<i>5 390 680</i>	<i>5 337 720</i>
<i>dont clients et créances rattachés</i>	<i>2 015 056</i>	<i>1 284 274</i>	<i>1 353 512</i>	<i>2 137 687</i>	<i>1 546 688</i>
<i>dont autres créances</i>	<i>808 040</i>	<i>864 505</i>	<i>804 360</i>	<i>1 028 819</i>	<i>1 181 639</i>
<i>dont créances relatives au prix de cession de BEEP'n TRACK</i>	<i>-</i>	<i>7 330 176</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>86 663</i>	<i>306 329</i>	<i>1 087 592</i>	<i>151 729</i>	<i>2 930 010</i>
Actifs destinés à être cédés			1 308 780		
TOTAL PASSIF	11 771 992	16 716 805	11 770 669	11 871 845	14 167 251
Capitaux Propres	4 679 412	8 859 405	6 933 573	1 903 083	7 233 160
Passifs non courants	940 806	1 482 180	1 068 962	2 319 648	999 272
<i>dont engagements envers le personnel</i>	<i>37 477</i>	<i>20 152</i>	<i>17 088</i>	<i>34 168</i>	<i>28 549</i>
<i>dont dettes financières non courantes</i>	<i>903 329</i>	<i>1 462 028</i>	<i>1 051 874</i>	<i>2 285 481</i>	<i>970 724</i>
Passifs courants	6 151 775	6 375 220	3 768 133	7 649 113	5 934 819
<i>dont dettes financières courantes</i>	<i>1 506 774</i>	<i>1 663 462</i>	<i>868 997</i>	<i>3 675 632</i>	<i>1 772 039</i>
<i>dont provisions</i>	<i>376 800</i>	<i>399 991</i>	<i>50 000</i>	<i>344 631</i>	<i>352 000</i>
<i>dont dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>3 679 716</i>	<i>3 460 925</i>	<i>2 297 180</i>	<i>3 154 110</i>	<i>3 267 252</i>
<i>dont dettes fiscales et sociales</i>	<i>588 485</i>	<i>734 134</i>	<i>551 702</i>	<i>474 740</i>	<i>541 328</i>
<i>dont autres créditeurs et dettes diverses</i>	<i>-</i>	<i>116 708</i>	<i>254</i>	<i>-</i>	<i>2 199</i>

(1) Le 30 juin 2012 a fait l'objet de procédures d'audit dans le cadre de l'examen limité des comptes au 30 juin 2013.

Comptes de résultat simplifiés

Comptes de résultat simplifiés en euros Normes IFRS	31/12/2012 audité 12 mois	31/12/2011 audité 12 mois	31/12/2010 audité 12 mois	30/06/2013 ayant fait l'objet d'un examen limité 6 mois	30/06/2012 6 mois (1)
Produits d'exploitation	6 879 730	5 007 258	3 020 239	3 468 917	3 157 204
<i>dont chiffre d'affaires net</i>	<i>6 646 788</i>	<i>4 520 040</i>	<i>2 722 906</i>	<i>3 314 999</i>	<i>3 091 388</i>
Charges d'exploitation	(11 026 356)	(11 398 365)	(7 437 475)	(6 125 173)	(4 778 759)
Résultat opérationnel	(4 146 626)	(6 391 107)	(4 417 236)	(2 656 256)	(1 621 555)
Résultat net de la période des activités poursuivies	(4 276 634)	(6 557 411)	(4 527 104)	(2 698 552)	(1 670 292)
Résultat des activités abandonnées (2)	-	3 127 271	(2 247 636)		
Résultat net	(4 276 634)	(3 430 141)	(6 774 740)	(2 698 552)	(1 670 292)
<i>Résultat net par action</i>	<i>(0,14)</i>	<i>(0,13)</i>	<i>(0,31)</i>	<i>(0,09)</i>	<i>(0,06)</i>

(1) Le 30 juin 2012 a fait l'objet de procédures d'audit dans le cadre de l'examen limité des comptes au 30 juin 2013.

(2) Le résultat des activités abandonnées est relatif à la cession de l'activité Beep N Track.

Tableaux des flux de trésorerie simplifiés

Tableaux des flux de trésorerie simplifiés	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois	30/06/2013 ayant fait l'objet d'un examen limité 6 mois	30/06/2012 6 mois (1)
Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(3 988 432)	(4 254 391)	(6 106 230)	(3 047 469)	(3 111 842)
<i>Dont capacité d'autofinancement</i>	<i>(2 535 530)</i>	<i>(6 904 906)</i>	<i>(5 344 425)</i>	<i>(1 788 367)</i>	<i>(926 380)</i>
<i>Dont variation du BFR</i>	<i>(1 452 902)</i>	<i>2 650 515</i>	<i>(761 805)</i>	<i>(1 259 102)</i>	<i>(2 185 463)</i>
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	5 032 810	(2 216 407)	(1 761 279)	(282 848)	6 165 534
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	(1 505 199)	5 709 210	8 008 888	2 699 059	(430 010)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(460 821)	(761 588)	141 379	(631 259)	2 623 681
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	306 329	1 067 917	926 538	(154 492)	306 329
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	(154 492)	306 329	1 067 917	(785 751)	2 930 010

(1) Le 30 juin 2012 a fait l'objet de procédures d'audit dans le cadre de l'examen limité des comptes au 30 juin 2013.

B.8	Informations financières pro forma	Sans objet.																																
B.9	Prévision ou estimation du bénéfice	Sans objet.																																
B.10	Réserves sur les informations financières historiques	Sans objet.																																
B.11	<p>Fonds de roulement net</p> <p>Capitaux propres et endettement</p>	<p>A la date de visa sur le présent Prospectus, la Société ne dispose pas d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation des douze prochains mois.</p> <p>La trésorerie disponible au 31 août 2013 (i.e., 2 913 K€) permettra à la Société de poursuivre ses activités jusqu'à février 2014. Le montant nécessaire à la poursuite des activités de la Société au cours des 12 mois suivant la date de visa sur le présent prospectus est estimé à 5,1 millions d'euros. Ce montant intègre le paiement (i) des dépenses courantes liées à l'activité sur la période pour près de 1,7 millions d'euro (notamment les dépenses commerciales et marketing de Jazz pour 2/3 ainsi que les efforts en matière de recherche et développement pour 1/3), (ii) des échéances de remboursement des avances remboursables OSEO de septembre 2013, décembre 2013, mars 2014, juin 2014 et septembre 2014 pour un total de 320 K€, (iii) des remboursements en capital de l'emprunt obligataire KREOS à hauteur de 1 701 K€ (à compter de janvier 2014) ainsi que des intérêts à hauteur de 589 K€ (à compter de septembre 2013) et (iv) des frais incompressibles inhérents au projet d'introduction en bourse à la charge de la Société pour 750 K€ (dont 140 K€ payés au 31 août 2013).</p> <p>La préparation de l'introduction en bourse (dont le produit net représenterait 8,3 millions d'euros pour une souscription à l'augmentation de capital de 100% et un Prix de l'Offre égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,75 euros, et 5,9 millions d'euros en cas de limitation de l'Offre à 75%) constitue la solution privilégiée par la Société pour obtenir les financements nécessaires à son développement au regard de sa situation de trésorerie.</p> <p>Dans l'hypothèse où les conditions de marché ne permettraient pas de réaliser l'opération d'introduction en bourse envisagée, la Société entend poursuivre sa recherche d'investisseurs dans le cadre d'un placement privé.</p> <table border="1" data-bbox="459 1485 1436 2063"> <thead> <tr> <th data-bbox="459 1485 1294 1518">Endettement net</th> <th data-bbox="1303 1485 1436 1518">31/08/2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="459 1525 1294 1559">A - Trésorerie</td> <td data-bbox="1303 1525 1436 1559">1 913 231</td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1565 1294 1599">B - Équivalent de trésorerie</td> <td data-bbox="1303 1565 1436 1599">1 000 000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1606 1294 1639">C - Titres de placement</td> <td data-bbox="1303 1606 1436 1639"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1646 1294 1680">D - Liquidité (A+B+C)</td> <td data-bbox="1303 1646 1436 1680">2 913 231</td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1686 1294 1720">E - Créances financières à court terme</td> <td data-bbox="1303 1686 1436 1720"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1727 1294 1760">F - Dettes bancaires à court terme</td> <td data-bbox="1303 1727 1436 1760">0</td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1767 1294 1800">G - Part à moins d'un an des dettes à moyen et long termes (1)</td> <td data-bbox="1303 1767 1436 1800">1 200 611</td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1807 1294 1841">H - Autres dettes financières à court terme</td> <td data-bbox="1303 1807 1436 1841">2 414 932</td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1848 1294 1881">I - Dettes financières courantes à court terme (F+G+H)</td> <td data-bbox="1303 1848 1436 1881">3 615 543</td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1888 1294 1921">J - Endettement financier net à court terme (I-E-D)</td> <td data-bbox="1303 1888 1436 1921">702 313</td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1928 1294 1962">K - Emprunts bancaires à plus d'un an</td> <td data-bbox="1303 1928 1436 1962"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 1968 1294 2002">L - Obligations émises</td> <td data-bbox="1303 1968 1436 2002">6 378 297</td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 2009 1294 2042">M - Autres emprunts à plus d'un an (2)</td> <td data-bbox="1303 2009 1436 2042">596 061</td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 2049 1294 2083">N - Endettement financier à moyen et long termes (K+L+M)</td> <td data-bbox="1303 2049 1436 2083">6 974 359</td> </tr> <tr> <td data-bbox="459 2089 1294 2123">O - Endettement financier net (J+N)</td> <td data-bbox="1303 2089 1436 2123">7 676 671</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) La part à moins d'un an des dettes à moyen et long termes intègre la part à moins d'un an de l'emprunt obligataire avec KREOS CAPITAL IV (UK) LTD</p>	Endettement net	31/08/2013	A - Trésorerie	1 913 231	B - Équivalent de trésorerie	1 000 000	C - Titres de placement		D - Liquidité (A+B+C)	2 913 231	E - Créances financières à court terme		F - Dettes bancaires à court terme	0	G - Part à moins d'un an des dettes à moyen et long termes (1)	1 200 611	H - Autres dettes financières à court terme	2 414 932	I - Dettes financières courantes à court terme (F+G+H)	3 615 543	J - Endettement financier net à court terme (I-E-D)	702 313	K - Emprunts bancaires à plus d'un an		L - Obligations émises	6 378 297	M - Autres emprunts à plus d'un an (2)	596 061	N - Endettement financier à moyen et long termes (K+L+M)	6 974 359	O - Endettement financier net (J+N)	7 676 671
Endettement net	31/08/2013																																	
A - Trésorerie	1 913 231																																	
B - Équivalent de trésorerie	1 000 000																																	
C - Titres de placement																																		
D - Liquidité (A+B+C)	2 913 231																																	
E - Créances financières à court terme																																		
F - Dettes bancaires à court terme	0																																	
G - Part à moins d'un an des dettes à moyen et long termes (1)	1 200 611																																	
H - Autres dettes financières à court terme	2 414 932																																	
I - Dettes financières courantes à court terme (F+G+H)	3 615 543																																	
J - Endettement financier net à court terme (I-E-D)	702 313																																	
K - Emprunts bancaires à plus d'un an																																		
L - Obligations émises	6 378 297																																	
M - Autres emprunts à plus d'un an (2)	596 061																																	
N - Endettement financier à moyen et long termes (K+L+M)	6 974 359																																	
O - Endettement financier net (J+N)	7 676 671																																	

		<p>(2) Les autres emprunts à plus d'un an intègre un dérivé passif relatif au 65 000 BSA KREOS. Il est évalué à la juste valeur conformément aux dispositions d'IAS 39 pour un montant de 214 124 €.</p> <p>Aucun changement significatif susceptible d'affecter le montant de l'endettement financier net à moyen et long terme et le montant des capitaux propres hors résultat de la période n'est intervenu depuis le 31 août 2013.</p>
Section C – Valeurs mobilières		
C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des actions émises et admises aux négociations	<p>Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (compartiment C) est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des actions composant le capital social, soit 2.955.604 actions de 1,50 euro chacune de valeur nominale, en ce compris 242.895 actions de préférence qui seront automatiquement converties en actions ordinaires à la date d'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris des actions de la Société, intégralement souscrites et entièrement libérées (les « Actions Existantes »); - 158.282 actions de 1,50 euro de valeur nominale, issues du remboursement automatique, à la date de la première cotation des Actions Existantes sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, des obligations remboursables en actions émises par la Société (les « Actions issues du Remboursement des ORA »); - 187.494 actions de 1,50 euro de valeur nominale, issues de la conversion automatique, à la date de la première cotation des Actions Existantes sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, des obligations convertibles en actions émises par la Société le 21 mai 2013 ; - 148.141 actions de 1,50 euro de valeur nominale, issues de la conversion automatique, à la date de la première cotation des Actions Existantes sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, des obligations convertibles en actions émises par la Société le 19 juillet 2013 sur la base d'un Prix d'Offre égal au point médian de la fourchette soit 6,75 euros (avec les actions issues du remboursement des obligations convertibles en actions émises le 21 mai 2013, les « Actions issues de la Conversion des OC ») ; - 1.481.482 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par voie d'offre au public, pouvant être porté à un maximum de 1.703.704 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension (ensemble, les « Actions Nouvelles ») et porté à un maximum de 1.959.259 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « Actions Nouvelles Supplémentaires » et, avec les Actions Nouvelles, les « Actions Offertes »). <p>Les Actions Offertes sont des actions ordinaires de la Société, toutes de même catégorie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Code ISIN : FR0010458729 ; - Mnémonique : IMPL ; - ICB Classification : 4535 Medical Equipment ; - Lieu de cotation : Euronext Paris. Compartiment C.
C.2	Devise	Euro

	d'émission	
C.3	Nombre d'actions émises / Valeurs nominale des actions	<p>- Nombre d'actions émises : 1.481.482 actions pouvant être porté à un maximum de 1.959.259 en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.</p> <p>- Valeur nominale par action : un euro et cinquante centimes.</p>
C.4	Droits attachés aux valeurs mobilières	<p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux nouvelles actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - droit à dividendes ; - droit de vote ; - droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; - droit de participation.
C.5	Restriction imposée à la libre négociabilité des valeurs mobilières	Sans objet.
C.6	Existence d'une demande d'admission à la négociation sur un marché réglementé	<p>L'admission de l'ensemble des actions de la Société est demandée sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (Compartiment C).</p> <p>Les conditions de négociation de l'ensemble des actions seront fixées dans un avis de NYSE Euronext diffusé le 19 novembre 2013 selon le calendrier indicatif.</p> <p>La première cotation des actions de la Société devrait avoir lieu le 19 novembre 2013. Les négociations devraient débuter au cours de la séance de bourse du 25 novembre 2013.</p>
C.7	Politique en matière de dividendes	Aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices
Section D – Risques		
D.1	Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité	<p>Risques liés à l'activité et au marché de la Société parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Risques liés à l'intensité concurrentielle forte du secteur, à la position dominante de grands acteurs internationaux et à un possible phénomène de concentration sur certains segments de marché ; – Risques liés à l'adhésion des praticiens et des leaders d'opinion aux produits de la Société et notamment à l'implant de dernière génération Jazz ; – Risques liés à l'élargissement des indications dans lesquels les produits de la Société sont utilisés et notamment, l'implant de dernière génération Jazz et aux résultats futurs des études cliniques pour Jazz ; et – Risques liés à la capacité d'innovation de la Société. <p>Risques liés aux tiers parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Risques liés à la dépendance du Groupe vis-à-vis de son réseau de vente indirect (distributeurs ou agents) qui représente le mode de commercialisation privilégié d'Implanet, la commercialisation en direct étant réalisé uniquement en France pour l'implant Jazz ; – Risques liés à la mauvaise utilisation des produits de la Société par les praticiens ; et

		<ul style="list-style-type: none"> – Risques liés au nom respect par les fournisseurs et sous-traitants des réglementations applicables. <p>Risques juridiques parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Risques liés à la réglementation applicable aux dispositifs médicaux développés par la Société et à son évolution au niveau de l'ensemble des activités du Groupe (développement, contrôle, fabrication et vente des produits) ; – Risques liés à la découverte ultérieure de problèmes concernant un produit ou un fabricant / sous-traitant ; – Risques liés au non-renouvellement ou à la perte d'autorisations de mise sur le marché obtenues dans différents pays par le Groupe pour ses produits (marquage CE en Europe et approbation 510(k) de la <i>Food and Drug Administration</i> aux Etats-Unis, notamment) ; – Risques liés à la mise en jeu de la responsabilité de la Société du fait des produits ; – Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des dispositifs médicaux qui conditionnent la capacité de la Société à générer un chiffre d'affaires et le degré de succès des produits que la Société a ou aura développés ; et – Risques liés à la propriété intellectuelle (brevets, secrets commerciaux, savoir-faire, marques,...) et aux litiges associés notamment en cas de violation de cette dernière par des tiers. <p>Risques liés à la dépendance vis-à-vis du personnel clé Le succès de la Société dépend en grande partie des actions et des efforts entrepris par ses dirigeants, cadres dirigeants et son personnel occupant des postes clés.</p> <p>Risques financiers et de marché parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Risques liés aux pertes historiques ; – Risque de crédit ; – Risques liés à la maîtrise du besoin en fonds de roulement du fait notamment : (i) de la nécessité pour la Société de mettre à disposition de stocks en consignation auprès de son réseau de distribution en France et aux Etats-Unis ; (ii) de la commercialisation et de la mise à disposition d'ancillaires auprès des établissements de soins, (iii) des créances clients ; – Risques de liquidité du fait du recours de la Société pour son financement à des avances remboursables et à des dettes financières et notamment, de la conclusion le 23 juillet 2013 d'un venture loan agreement d'un montant de 5M€ auprès de Kreos Capital IV (UK) Ltd dans le cadre duquel des sûretés ont été consenties ; et – Autres risques financiers et de marché parmi lesquels ceux liés au crédit d'impôt recherche, aux taux d'intérêts, au change.
D.3	Principaux risques propres aux actions émises	<p>Les risques liés à l'Offre, et notamment le fait que :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les actions de la Société n'ont pas été préalablement cotées et sont soumises aux fluctuations de marché ; – Le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante ; – La cession par les principaux actionnaires existants d'un nombre important d'actions à l'issue de la période de conservation à laquelle ils se sont engagés pourrait avoir un impact défavorable sur le cours de bourse ; – L'insuffisance des souscriptions (moins de 75% du montant de l'augmentation de capital envisagée) pourrait entraîner l'annulation de l'Offre ; et

		<ul style="list-style-type: none"> – La Société n’entend pas adopter une politique de versement de dividendes réguliers ; et – La Société pourrait avoir dans le futur des besoins de financement complémentaires qui pourraient entraîner une dilution complémentaire de la participation de ses actionnaires.
Section E – Offre		
E.1	Montant total net du produit de l’émission et estimation des dépenses totales liées à l’émission	<p><u>Produit brut de l’Offre</u></p> <p>10,0 millions d’euros⁽²⁾ pouvant être porté à environ 11,5 millions d’euros⁽¹⁾ en cas d’exercice intégral de la Clause d’Extension et environ 13,2 millions d’euros⁽¹⁾ en cas d’exercice intégral de la Clause d’Extension et de l’Option de Surallocation.</p> <p><u>Produit net de l’Offre</u></p> <p>Environ 8,3 millions d’euros⁽¹⁾ pouvant être porté à environ 9,7 millions d’euros⁽¹⁾ en cas d’exercice intégral de la Clause d’Extension et environ 11,3 millions d’euros⁽¹⁾ en cas d’exercice intégral de la Clause d’Extension et de l’Option de Surallocation.</p> <p>Les dépenses liées à l’Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 1,7 millions d’euros, en l’absence d’exercice de la Clause d’Extension et de l’Option de Surallocation.</p>
E.2a	Raisons motivant l’offre et utilisation prévue du produit de celle-ci	<p>L’émission d’actions nouvelles et l’admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sont destinées à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer ses opérations et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’accélération des développements commerciaux de la gamme d’implant Jazz (représentant environ 45% de l’effort, soit 3,6 millions d’euros) <ul style="list-style-type: none"> • Le développement commercial aux Etats-Unis de l’implant Jazz, par le recrutement de forces commerciales et marketing animant le réseau croissant de partenaires commerciaux de la Société et la coordination des programmes marketing américains ; • Le développement du marketing et des études cliniques utilisant l’implant Jazz venant en soutien des efforts commerciaux de la Société afin (i) d’accélérer l’adoption de l’implant Jazz dans les cas de grande déformation pour lesquelles les implants à tresse bénéficient déjà d’une littérature clinique abondante et où l’implant Jazz a pour objectif de s’imposer rapidement comme l’implant à tresse de référence (ii) d’étendre l’utilisation de l’implant Jazz dans les chirurgies du rachis dégénératif qui correspond à une opportunité de marché de 1,3 milliard de dollars ; et - Des développements en R&D et le renforcement des fonctions qualité et réglementaire notamment pour le marché des Etats-Unis (représentant environ 25% de l’effort, soit 2,1 millions d’euros), essentiellement afin

² Sur la base d’un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l’Offre, soit 6,75 euros.

		<p>d'étendre la gamme d'implant Jazz pour s'adresser à des segments de marché plus spécifiques (autres tailles de tiges, procédures de chirurgie minimalement invasives) et dans une moindre mesure afin de poursuivre la croissance sur la gamme d'orthopédie générale, notamment pour les chirurgies du genou ;</p> <p>- Les besoins en fonds de roulement de la Société ainsi que le remboursement des échéances de ses emprunts et plus généralement de tous ses engagements financiers (représentant environ 30% de l'effort, soit 2,6 millions d'euros) qui seront assurés à terme par la croissance anticipée des ventes des produits de la Société (notamment de Jazz ainsi que de sa gamme genou).</p> <p>La réduction du produit net de l'Offre pourrait affecter le rythme de développement de certains des développements susvisés mais non leur réalisation.</p> <p>En outre, le statut de société cotée devrait permettre à la Société de bénéficier d'une plus grande visibilité sur ses marchés, un facteur non négligeable lors des négociations industrielles et commerciales avec les acteurs majeurs de l'industrie des dispositifs médicaux.</p>
E.3	Modalités et conditions de l'offre	<p><u>Nature et nombre des titres dont l'admission est demandée et des titres offerts</u></p> <p>Les titres de la Société dont l'admission est demandée sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des actions composant le capital social, soit 2.955.604 actions de 1,50 euro chacune de valeur nominale, en ce compris 242.895 actions de préférence qui seront automatiquement converties en actions ordinaires à la date d'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris des actions de la Société, intégralement souscrites et entièrement libérées (les « Actions Existantes »); - 158.282 actions de 1,50 euro de valeur nominale, issues du remboursement automatique, à la date de la première cotation des Actions Existantes sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, des obligations remboursables en actions émises par la Société (les « Actions issues du Remboursement des ORA »); - 187.494 actions de 1,50 euro de valeur nominale, issues de la conversion automatique, à la date de la première cotation des Actions Existantes sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, des obligations convertibles en actions émises par la Société le 21 mai 2013 ; - 148.141 actions de 1,50 euro de valeur nominale, issues de la conversion automatique, à la date de la première cotation des Actions Existantes sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, des obligations convertibles en actions émises par la Société le 19 juillet 2013 sur la base d'un Prix d'Offre égal au point médian de la fourchette soit 6,75 euros (avec les actions issues du remboursement des obligations convertibles en actions émises le 21 mai 2013, les « Actions issues de la Conversion des OC »); - 1.481.482 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par voie d'offre au public, pouvant être porté à un maximum de 1.703.704 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité

de la Clause d'Extension (ensemble, les « **Actions Nouvelles** ») et porté à un maximum de 1.959.259 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « **Actions Nouvelles Supplémentaires** » et, avec les Actions Nouvelles, les « **Actions Offertes** »).

Clause d'Extension

En fonction de l'importance de la demande, le nombre initial d'actions nouvelles pourra, à la discrétion de la Société, être augmenté de 15%, soit un maximum de 222.222 actions nouvelles (la « **Clause d'Extension** »).

Option de Surallocation

Une option de surallocation portera sur un maximum de 15% du nombre d'Actions Nouvelles après exercice éventuel de la clause d'extension, soit un maximum de 255.555 actions nouvelles (l'« **Option de Surallocation** »).

Cette option sera exerçable par Oddo & Cie du 19 novembre au 19 décembre 2013.

Structure de l'Offre

Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ouvert** » ou l'« **OPO** ») ;
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels et, au sein de l'Espace économique européen, à des investisseurs qui acquièrent ces valeurs pour un montant total d'au moins 50.000 euros par investisseur ou d'au moins 100.000 euros si l'État membre a transposé la directive prospectus modificative, en France et hors de France (excepté aux États-Unis d'Amérique) (le « **Placement Global** »).

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10 % du nombre total d'actions offertes avant exercice éventuel de l'Option de Surallocation.

Fourchette indicative de prix

La fourchette indicative de prix est fixée entre 6,08 et 7,42 euros par Action Offerte (le « **Prix de l'Offre** »).

Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. En cas de modification à la hausse de la borne supérieure de la fourchette ou en cas de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera réouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de diffusion du communiqué de presse signalant cette modification et

la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la diffusion du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse.

Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix ou la fourchette indicative de prix pourra être modifiée à la baisse (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).

Méthodes de fixation du prix d'Offre

Le Prix de l'Offre résultera de la confrontation de l'offre des actions et des demandes émises par les investisseurs, selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels, dans le cadre du Placement Global. La note d'opération contient des informations relatives aux méthodes de valorisation dite des flux de trésorerie actualisés et des comparables boursiers.

La fourchette indicative de prix est cohérente avec les résultats fournis par des méthodes de valorisation usuellement employées conformément aux pratiques de marché.

Ces méthodes sont fournies à titre strictement indicatif et ne préjugent en aucun cas du Prix de l'Offre.

Date de jouissance

1^{er} janvier 2013.

Garantie

Néant.

Calendrier indicatif de l'opération :

5 novembre 2013

Visa de l'AMF sur le Prospectus

6 novembre 2013

- Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre
- Avis de NYSE Euronext relatif à l'ouverture de l'OPO
- Ouverture de l'OPO et du Placement Global

18 novembre 2013

- Clôture de l'OPO à 18 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour celles par Internet
- Clôture du Placement Global à 18 heures (heure de Paris)

19 novembre 2013

- Fixation du Prix de l'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension
- Diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'Offre, le nombre définitif d'Actions Nouvelles et le résultat de l'Offre
- Avis de NYSE Euronext relatif au résultat de l'Offre
- Début de la période de stabilisation éventuelle

22 novembre 2013

Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global

		<p>25 novembre 2013 Début des négociations des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris</p> <p>19 décembre 2013 - Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation - Fin de la période de stabilisation éventuelle</p> <p><u>Modalités de souscription</u></p> <p>Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 18 novembre 2013 à 18 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet. Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus exclusivement par le Chef de File Associé et Teneur de Livre au plus tard le 18 novembre 2013 à 18 heures (heure de Paris).</p> <p><u>Établissement financier introducteur</u></p> <p>Oddo & Cie, Chef de File Associé et Teneur de Livre</p> <p><u>Engagements de souscriptions reçus</u></p> <p>Les sociétés Cofa-Invest, Wellington Partners Ventures III Life Science Fund L.P. et Wellington Partners Ventures III Life Science Network Fund L.P. ainsi que plusieurs fonds d'investissement gérés par Auriga Partners, Seventure Partners, CM-CIC et Edmond de Rothschild Investment Partner, se sont engagés à placer des ordres de souscription pour un montant total de 2 millions d'euros, soit 20% du montant brut de l'Offre (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) (sur la base d'un prix égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, soit 6,75 euros), étant précisé que ces ordres pourraient être réduits au même titre que les ordres des autres investisseurs en fonction de la demande.</p> <p><u>Stabilisation</u></p> <p>Des opérations en vue de stabiliser ou soutenir le prix de marché des actions de la Société sur Euronext pourront être réalisées du 19 novembre au 19 décembre 2013 (inclus).</p>
E.4	Intérêt, y compris intérêt conflictuel, pouvant influencer sensiblement sur l'émission/l'offre	Les Chefs de File Associés et/ou certains de leurs affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.
E.5	Nom de la Société émettrice et conventions de blocage	<p>- Nom de la société émettrice : Implanet.</p> <p>- Conventions d'abstention et de blocage :</p> <p>La Société s'engagera envers Oddo & Cie à ne pas procéder à l'émission, l'offre ou la cession, ni à consentir de promesse de cession, sous une forme directe ou indirecte (notamment sous forme d'opérations sur produits dérivés ayant des actions pour sous-jacents), d'actions ou de valeurs mobilières, donnant droit par conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de</p>

toute autre manière à l'attribution de titres émis ou à émettre en représentation d'une quotité du capital de la Société, ni à formuler publiquement l'intention de procéder à une ou plusieurs des opérations énumérées ci-dessus dans le présent paragraphe, et jusqu'à l'expiration d'une période de 180 jours suivant la date du règlement-livraison des actions émises dans le cadre de l'Offre, sauf accord préalable écrit du Chef de File Associé et Teneur de Livre notifié à la Société ; étant précisé que (i) les Actions Nouvelles émises dans le cadre de l'Offre, (ii) toute opération effectuée dans le cadre d'un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux règles de marché applicables, (iii) les titres susceptibles d'être émis, offerts ou cédés aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés de son groupe dans le cadre de plans à venir, autorisés à la date des présentes ou qui seront autorisés par l'assemblée générale de la Société, et (iv) les titres de la Société émis dans le cadre d'une fusion ou d'une acquisition des titres ou des actifs d'une autre entité, à la condition que le bénéficiaire de ces titres accepte de reprendre cet engagement pour la durée restant à courir de cet engagement et à la condition que le nombre total de titres de la Société émis dans ce cadre n'excède pas 3 % du capital sont exclus du champ de cet engagement d'abstention.

Des actionnaires de la Société représentant 83% du capital social avant la réalisation de l'Offre se sont engagés envers Oddo & Cie et DSF Markets à ne pas, sans l'accord préalable d'Oddo & Cie et DSF Markets, jusqu'à l'expiration d'une période de 270 jours suivant la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles de la Société, directement ou indirectement, offrir, nantir, prêter (à l'exception de tout prêt d'actions le cas échéant mis en place en faveur du Chef de File Associé et Teneur de Livre pour les besoins de l'Option de Surallocation), transférer, céder ou promettre de céder des actions de la Société (en ce compris toutes actions issues du remboursement/conversion automatique, à la date de première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, des obligations remboursables/convertibles en actions émises par la Société) ou valeurs mobilières, donnant droit, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société qu'ils détiennent, ni conclure tout autre contrat ou opération ayant un effet économique équivalent, ni formuler publiquement l'intention de procéder à une ou plusieurs des opérations énumérées ci-dessus dans le présent paragraphe ; étant précisé que sont exclues du champ de ces engagements de conservation (a) toute opération portant sur des actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société, (b) toute opération portant sur des actions de la Société souscrites dans le cadre de l'Offre ou acquises sur le marché postérieurement à la première cotation des actions de la Société, et (c) toute cession par un fonds d'investissement à un autre fonds d'investissement géré par la même société de gestion, sous réserve que le cessionnaire ait souscrit un engagement équivalent envers Oddo & Cie et DSF Markets pour la durée restante de l'engagement de conservation.

	<p>D'autres actionnaires de la Société représentant 14,04% du capital social avant la réalisation de l'Offre ont pris le même engagement pour une période de 180 jours suivant la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles.</p> <p>Les principaux managers de la Société ainsi que les actionnaires salariés et les porteurs de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise et de bons de souscription d'actions (détenant collectivement plus de 2,50% du capital avant l'opération) se sont chacun engagés envers Oddo & Cie et DSF Markets à ne pas, sans l'accord préalable d'Oddo & Cie et DSF Markets, jusqu'à l'expiration d'une période de 365 jours suivant la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles de la Société, directement ou indirectement, offrir, nantir, prêter (à l'exception de tout prêt d'actions le cas échéant mis en place en faveur du Chef de File Associé et Teneur de Livre pour les besoins de l'Option de Surallocation), transférer, céder ou promettre de céder des actions de la Société (en ce compris les actions auxquelles donnent le droit de souscrire les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise ou les bons de souscription qu'ils détiennent) ou valeurs mobilières, donnant droit, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société qu'ils détiennent, ni conclure tout autre contrat ou opération ayant un effet économique équivalent, ni formuler publiquement l'intention de procéder à une ou plusieurs des opérations énumérées ci-dessus dans le présent paragraphe ; étant précisé que sont exclues du champ de ces engagements de conservation (a) toute opération portant sur des actions de la Société dans le cadre d'une offre publique visant les titres de la Société, et (b) toute opération portant sur des actions de la Société souscrites dans le cadre de l'Offre ou acquises sur le marché postérieurement à la première cotation des actions de la Société.</p>
--	---

E.6 Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'Offre	Sur la base des capitaux propres au 30 juin 2013 et du nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du visa sur le Prospectus, les capitaux propres par action, avant et après réalisation de l'augmentation de capital, s'établiraient comme suit en prenant comme hypothèses :		
	- l'émission de 1.481.482 actions nouvelles à un prix de 6,75 euros par action (soit le point médian de la fourchette indicative de prix), et		
	- l'imputation des frais juridiques, comptables et administratifs et de la rémunération de l'intermédiaire financier sur la prime d'émission,		
	L'impact de l'émission sur les capitaux propres de la Société serait le suivant :		
	Quote-part des capitaux propres (en euros)		
	En euros	Base non diluée ⁽¹⁾	Base diluée ⁽²⁾
	Avant émission des actions nouvelles et conversion des OC et des ORA	0,64	1,17
	Avant émission des actions nouvelles et après conversion des OC et des ORA	1,84	2,24
	Après émission des actions nouvelles (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) et conversion des OC et des ORA	2,97	3,22
	Après émission des actions nouvelles, exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation et conversion des OC et des ORA	3,30	3,52
(1) en supposant le Prix de l'Offre égal au point médian de la fourchette indicative et les OC et les ORA converties en 493.917 actions.			
(2) en supposant l'exercice de tous les BSA et BSPCE attribués par la Société.			
Participation de l'actionnaire en %			
En %	Base non diluée ⁽¹⁾	Base diluée ⁽²⁾	
Avant émission des actions nouvelles et conversion des OC et des ORA	1,00%	0,95%	
Avant émission des actions nouvelles et après conversion des OC et des ORA	0,86%	0,82%	
Après émission des actions nouvelles (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) et conversion des OC et des ORA	0,60%	0,58%	
Après émission des actions nouvelles, exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation et conversion des OC et des ORA	0,55%	0,53%	
(1) en supposant le Prix de l'Offre égal au point médian de la fourchette indicative et les OC et les ORA converties en 493.917 actions.			
(2) en supposant l'exercice de tous les BSA et BSPCE attribués par la Société.			

E.7	Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur	Sans objet.
------------	---	-------------

Le présent communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Italie ou au Japon.